



Cité des **Sciences Vertes**  
Formation - Expérimentation - Production

**Brevet Professionnel  
Agricole**



## BPA Travaux Aménagement Paysager

### Le profil demandé

#### Pré requis

- 18 ans au moins

#### Diplôme / expérience professionnelle

- CAP, ou diplôme homologué de même niveau, ou supérieur
- Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein
- Si pas de diplôme : 3 années d'activité professionnelle à temps plein

### Les atouts

- Une formation professionnelle en 8 mois
- Une reconversion professionnelle et une évolution de carrière
- Au CFPPA d'Auvergne, une insertion professionnelle de 85 % (données 2013)

### Diplôme de niveau 5

Lieu de formation : CFPPA Auvergne

Durée : 8 mois de septembre à mai

Rythme : 23 semaines au CFPPA, 8 semaines en entreprise

#### Admission

Sélection sur dossier (dossier de candidature à déposer dès que possible au CFPPA d'Auvergne)

Entretien de motivation



### Les métiers visés

- Ouvrier paysagiste
- Jardinier paysagiste

### Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière

- Chef d'équipe

Poursuite d'études

- Certificat de spécialisation Taille et Soins aux arbres
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

### Les modalités de financement

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Vous pouvez dès à présent consulter le site du Pôle Emploi, du Conseil Régional, du Ministère du travail, ou de l'OPCA à laquelle votre entreprise est affiliée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.



## Le programme

- Concevoir et entretenir un espace paysager : être capable de mettre en place ou entretenir les végétaux et les infrastructures paysagères
- Développer les aménagements paysagers : rendre pérenne l'activité de l'entreprise en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé dans une perspective de développement durable
- Acquérir des connaissances dans le secteur professionnel relatives au domaine civique, social, économique et à l'information et la communication

Chaque partie du programme technique est abordée de façon théorique et pratique avec mise en situation professionnelle.

## Organisation de la formation

### Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions et les associations, les particulier
- Une professionnalisation des études grâce notamment à ces partenariats qui donnent lieu à divers chantiers écoles de plantation et de taille

### Spécificités en termes d'équipements

- Le CFPPA d'Auvergne propose des ateliers pédagogiques : maçonnerie paysagère, réparations du matériel, etc.
- Un labyrinthe végétalisé et des espaces verts sont utilisés pour la reconnaissance des végétaux, la taille et l'entretien. Différents massifs servent de support pédagogique.



### Charte d'accueil du public handicapé

Le CFPPA a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée. Personne à contacter : Aude JAMIN.



CFPPA Auterive - Cité des Sciences Vertes  
50 Route de Grazac - 31190 Auterive - Tél. 05 61 50 62 78  
cfppa.auvergne@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

